

Neuvième session
New York, 17-27 février 1981
Point 6 de l'ordre du jour

L'OEUVRE DES NATIONS UNIES DANS LA
NORMALISATION DES NAMS GEOGRAPHIQUES

(Soumis par J. Ramondou)

L'oeuvre des Nations Unies dans la
normalisation des noms géographiques

Communication présentée par la France

Il m'a été demandé plusieurs fois de décrire les travaux réalisés par le Groupe d'experts des Nations Unies pour la normalisation des noms géographiques.

La synthèse de ces exposés a permis d'appuyer auprès de plusieurs gouvernements une demande de désignation d'expert. Même si l'argumentation développée n'a pas convaincu tous les interlocuteurs, ce bref rappel historique peut servir désormais à un développement plus substantiel, si nécessaire, de nature à aider les nouveaux membres.

Le document présenté au cours de la 8ème session sur le même sujet a été largement utilisé ; il a seulement été adapté en fonction des circonstances.

L'oeuvre des Nations Unies dans la normalisation des noms géographiques

Faire un bref historique du problème de la normalisation des noms géographiques nécessite de remonter au déluge : car dès que les hommes ont inventé la communication, les noms donnés aux lieux géographiques ont tenu une large place dans leur vocabulaire.

Les travaux modernes d'onomastique, en effet, font ressurgir de la nuit des temps des toponymes témoins de civilisations disparues car recouvertes, ou refoulées, par une succession d'apports violents ou pacifiques. Les conquérants ne s'embarrassaient guère en général du patrimoine culturel en place et seule la longue description du paysage ou des détails topographiques caractéristiques dans les oeuvres littéraires de l'Antiquité permet de nos jours la localisation précise des scènes décrites.

Avec l'apparition, bien tardive dans l'Histoire, des premiers documents cartographiques, les voyageurs ont pu fixer et approfondir la connaissance des pays parcourus. Ainsi s'est développée la nécessité de préciser de mieux en mieux localisation et désignation.

Plus près de nous, avec les progrès apportés par l'imprimerie et les moyens modernes sophistiqués de communication, l'usage des toponymes s'est considérablement accru. Il suffit de considérer le rôle joué par les campagnes militaires sur ce point.

Mais pour que le monde entier identifie sans risque d'erreur le même lieu, encore faut-il que sa désignation ne se prête à aucune ambiguïté. C'est là le but de la normalisation des noms géographiques que l'on a ainsi définie :

"Fixation et mise en oeuvre d'un ensemble déterminé de règles, critères ou normes, en principe par un organisme officiel créé à cet effet."

Certes la nécessité de la normalisation des noms géographiques était admise depuis longtemps mais la première proposition concrète pour un système mondial fut certainement celle présentée à la fin du siècle dernier par un géographe allemand : Albrecht Penck.

Né à Leipzig en 1858, ses premiers travaux sur les Alpes et les Pyrénées lui valurent la chaire de l'université de Vienne en 1885 ; il devait diriger ensuite l'institut géographique de Berlin de 1906 à 1926.

En 1888 il proposa au premier congrès de l'Union Géographique Internationale, puis 3 ans plus tard, au congrès des sciences géographiques de Berne, l'établissement d'une carte de la Terre à l'échelle de 1:1 000 000.

L'époque portait cette idée, tant par les progrès réalisés dans les techniques de reproduction que par le triomphe de l'expansion industrielle aboutissant à la création d'empires coloniaux... "sur lesquels le soleil ne se couchait jamais."

Pourtant les propositions d'Albrecht Penck ne furent pas admises facilement. Pendant 20 ans, il n'y eut rien d'autre que des échanges de correspondance et il fallut attendre 1910 pour voir naître les premières décisions concrètes au cours d'une conférence réunie à Londres.

Le géographe français Vidal de la Blache était le président de la commission discutant la question des écritures de la carte ; il n'est pas sans intérêt ici d'en rappeler quelques conclusions.

"Les écritures seront établies en utilisant les diverses formes de l'alphabet latin. Dans le cas où les caractères latins ne seraient pas en usage dans le pays où la feuille est établie, une édition nationale supplémentaire pourra être publiée.

... Pour un pays indépendant, ou doté d'un gouvernement autonome, faisant usage de l'alphabet latin, l'orthographe usitée dans ce pays sera adoptée pour les noms de lieux.

... Pour les localités importantes qui en dehors du nom officiel, portent une autre désignation habituelle notablement différente, celle-ci sera imprimée sur la carte, en petits caractères, au dessous du nom officiel.

Pour les noms contenus dans la feuille, une légende explicative indiquera, au moyen des lettres latines appropriées, leur prononciation figurée dans les autres langues employées sur la carte internationale.

Il est désirable que les gouvernements européens ou extra-européens qui n'usent pas de l'alphabet latin, veuillent bien publier, dans ce système, un mode officiel de transcription de leurs caractères.

Pour les noms chinois, on adoptera la transcription en usage dans les services des postes et des douanes. La même règle s'appliquera à tout pays se trouvant dans un cas analogue."

La réalisation de la carte au 1:1 000 000 se poursuit encore de nos jours mais le traitement des noms géographiques, leur traitement rationnel, normalisé, a largement débordé son cadre, prenant en considération d'autres problèmes que purement cartographiques.

*

C'est en 1960 que le Conseil Economique et Social de l'Organisation des Nations Unies créa un groupe d'experts pour développer des propositions de normalisation dont tous les pays pourraient tirer bénéfice.

Le 6 août 1964 le Conseil Economique et Social pour donner une nouvelle ampleur à cette action décida de convoquer une conférence internationale. Elle fut préparée par un groupe d'experts des noms géographiques réuni à New-York du 21 mars au 1er avril 1966.

Une remarque : c'est le règlement intérieur de la conférence technique sur la carte internationale du monde au 1:1 000 000 de 1962 qui fut adopté. Ainsi l'Organisation Internationale faisait elle cheminer l'idée d'Albrecht Penck.

Il n'est pas inutile de s'attarder un peu sur cette réunion de 1966, car les principaux objectifs des études concernant la normalisation des noms géographiques y furent formulés.

- 1 - Favoriser la création de commissions de toponymie dans tous les pays
- 2 - Faire admettre que la normalisation nationale constitue la base essentielle pour une normalisation internationale.
- 3 - Développer, de la part de chaque pays, un plus grand intérêt pour les problèmes que pose aux pays l'utilisation de leurs noms géographiques.
- 4 - Comparer les problèmes qui se posent dans chaque pays et les solutions qui leur ont été apportées.
- 5 - Identifier les questions, les aires géographiques et les catégories de noms qui méritent une étude plus poussée et formuler des principes relatifs à la normalisation internationale.
- 6 - Formuler des principes se rapportant au passage d'un nom d'un système d'écriture dans un autre système d'écriture.
- 7 - Ne rechercher le passage en caractères latins, à partir d'autres systèmes d'écritures, que dans les langues des Nations Unies : anglais, espagnol et français.
- 8 - Etudier l'établissement de systèmes basés sur les caractères cyrilliques et arabes en vue de la normalisation internationale.
- 9 - Identifier et discuter les catégories de noms d'objets géographiques qui débordent du cadre d'une seule souveraineté nationale : océans, rivières, montagnes, etc..., et examiner les possibilités de normalisation.
- 10 - Développer les moyens matériels destinés à permettre l'échange international des renseignements.
- 11 - Proposer l'établissement d'un programme de conférences régionales et de réunions de groupes de travail.

Considérant l'efficacité de cette réunion préparatoire, le Conseil Economique et Social donnera après la conférence une existence légale à ce groupe d'experts et le convoquera désormais régulièrement à New-York.

Examinons donc maintenant les structures élaborées par l'Organisation des Nations Unies avant de détailler davantage les programmes de travaux.

Le groupe d'experts, conformément à une résolution du Conseil Economique et Social * a été chargé d'assurer de façon permanente la coordination et la liaison entre les pays afin de faire progresser la normalisation des noms géographiques et d'encourager la constitution et le travail de divisions géographico-linguistiques formées au sein du groupe.

.../...

Chaque pays, ayant désigné un ou plusieurs experts nationaux, décide lui-même de son appartenance à une division en fonction de son groupe linguistique aussi bien que de ses affinités géographiques. Actuellement en 1980, 17 divisions sont constituées, l'examen de leur composition permet de se rendre compte que certains pays forment seuls, chacun, une division, tantôt au contraire appartiennent à plusieurs. Dans le premier cas, l'Union soviétique par exemple qui, composée de 17 républiques ou territoires, voit coexister 70 langues différentes, ce qui est relativement modeste au regard des 130 nationalités qu'elle dénombre. Dans le deuxième cas, la Belgique, l'Espagne qui appartiennent à la division du groupe des pays de langue allemande ou néerlandaise et à la division romano-hellénique.

Selon son modus operandi, le groupe d'experts pour la normalisation des noms géographiques élit pour chaque session son bureau : président, vice-président, rapporteur.

Des groupes de travail, permanents ou occasionnels, sont formés pour mener à bien les programmes d'étude conformément aux résolutions adoptées par les conférences.

Le groupe d'experts maintient des relations suivies entre ses membres tandis que son président fait connaître le résultat des activités à la Section de cartographie des Nations Unies.

Tous les 2 ans une session est organisée à New York afin d'améliorer les contacts et de faire le point.

Autour de ce groupe, dont les activités sont permanentes, sont réunies tous les cinq ans environ des conférences auxquelles, sur l'invitation du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, tous les gouvernements sont appelés à déléguer des représentants. Sont invitées à titre d'observateur des organisations internationales comme la Société Internationale d'onomastique, la Communauté Européenne, l'Organisation Hydrographique internationale, l'Organisation internationale de normalisation, la Société internationale de photogrammétrie, la Ligue des pays arabes, l'organisation de l'Unité Africaine, l'Institut Panaméricain de géographie et d'histoire... etc...

La précédente conférence, la 3ème, s'est déroulée à Athènes du 17 août au 7 septembre 1977, 59 pays y ont participé en envoyant 152 représentants, 11 organisations intergouvernementales ou scientifiques internationales étaient également présentes, 102 rapports ou communications ont été présentés et 23 résolutions adoptées.

L'ordre du jour de la 3ème conférence n'était pas fondamentalement différent des propositions faites par les experts en 1966, il soulignait toutefois le caractère pratique vers lequel se sont orientés désormais les travaux.

Faire un bilan de toutes ces activités n'est pas chose aisée car les progrès accomplis ne dépendent pas seulement du bon vouloir des participants.

Beaucoup de travaux ne peuvent être menés à bien qu'avec le soutien d'une logistique importante c'est-à-dire avec des crédits octroyés par les gouvernements. Il en est ainsi des stages de formation, du traitement automatique des données, des programmes d'assistance technique, pour ne citer que les plus onéreux.

Par contre d'autres ont connu d'heureux résultats comme ceux obtenus par le groupe de travail sur les définitions ou par celui traitant des systèmes d'écriture. Il n'est pas un pays au monde aujourd'hui qui ne dispose, ou ne soit sur le point de disposer d'un système d'écriture utilisant les caractères latins.

En 1960 il n'existait qu'une poignée de nations disposant d'un organisme compétent en matière de normalisation. A ce moment là, du reste, très peu de nations pensaient créer de tels organismes. Aujourd'hui, beaucoup d'entre elles en ont créé et pratiquement toutes ont admis l'intérêt de tels travaux. Comme c'est souvent le cas avec les programmes internationaux, le lancement d'un travail amène la découverte de problèmes plus nombreux que prévu initialement.

Comme le monde se rétrécit littéralement sous nos yeux, comme les techniques modernes de communication génèrent une grande quantité d'informations dans les journaux, les revues, les livres, les cartes et les atlas, la nécessité de références précises sur les détails géographiques croît dans les mêmes proportions.

C'est par les programmes de normalisation nationale et internationale que l'information dont le public a besoin sur les dénominations de lieux dans le monde peut être satisfaite ; aussi bien sur terre que dans le fond des océans ou dans l'espace.

Ainsi sous l'impulsion des Nations Unies, et grâce aux initiatives de chaque pays, les communications sur le plan national et dans le monde entier ont été insensiblement mais largement améliorées.
